



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : EPREUVE INTEGREE	Niveau d'études : B
Intitulé du cours : épreuve intégrée	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 30	Code : N°UE 662

DESCRIPTION
<p>Objectifs : L'étudiant, placé devant des situations spécifiques de l'assistance en pharmacie, sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de mobiliser ses connaissances et compétences, ◆ d'exprimer ses démarches mentales, techniques, déontologiques et relationnelles. <p>Les situations probatoires proposées seront, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ une ordonnance médicale à propos de laquelle une analyse exhaustive sera réalisée et les démarches expliquées (réception, analyse technique et scientifique de l'ordonnance, étiquetage, enregistrement, conseils éventuels, conformité avec la réglementation, tarification,...) ; ◆ la gestion d'une demande de client au comptoir d'une officine ; ◆ l'explication technique de la réalisation d'une préparation magistrale ; ◆ un problème de gestion de stock de produits et de spécialités, de la commande urgente au retrait de produits périmés.

PERSONNEL ENSEIGNANT
Mme Hautecler et Mme De Cuypere

MODES D'EVALUATION
<p>L'étudiant sera interrogé oralement par un jury externe constitué de pharmaciens.</p> <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, oralement et/ou par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dans le cadre d'une ou plusieurs préparations magistrales, <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'expliquer et de justifier les démarches scientifiques et techniques utilisées ; – dans le cadre de la délivrance d'une ordonnance ou d'une mise en situation de conseil, <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'analyser l'ordonnance et/ou la demande du patient ; ◆ d'expliquer la procédure de délivrance du produit ou médicament conformément à la législation en vigueur. <p>Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de l'exhaustivité des réponses formulées, ◆ de la précision du vocabulaire utilisé, ◆ de la pertinence des explications fournies.